



# CONTOURNEMENT OUEST DE NÎMES

NOUVELLE LIAISON ROUTIÈRE  
ENTRE LA ROUTE D'ALÈS ET L'A9

Périmètre d'étude arrêté

## **Un projet situé à l'ouest de l'agglomération nîmoise**

Le projet de Contournement Ouest de Nîmes est implanté sur l'ouest de la commune de Nîmes et sur deux communes limitrophes, Milhaud et Caveirac.

Périmètre d'étude arrêté à l'issue de la concertation

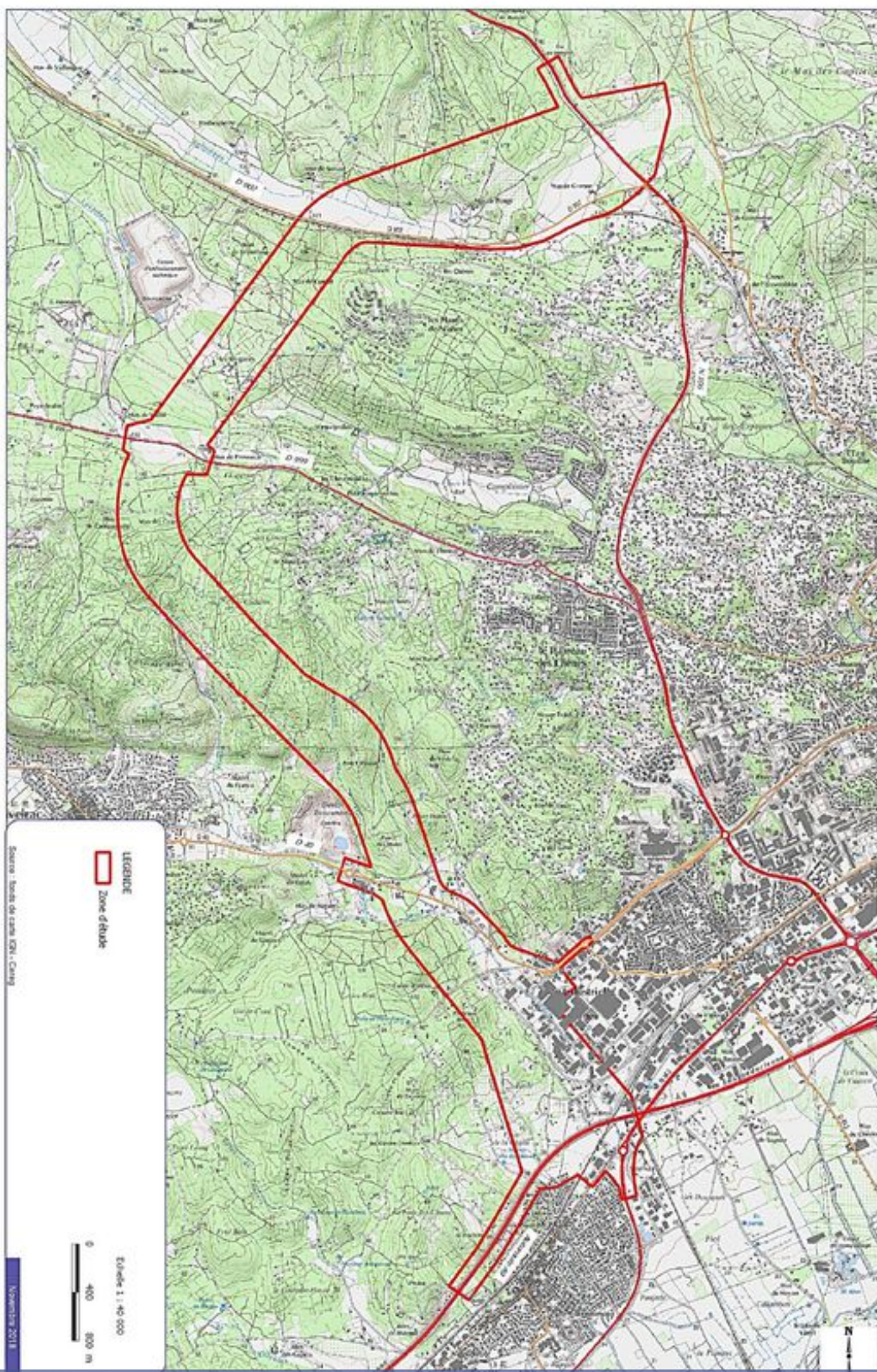
---

L'arrêté n° 30-2019-03-04-002 du 4 mars 2019 du Préfet du Gard portant sur la prise en considération du projet de Contournement Ouest de Nîmes définit un nouveau périmètre d'étude délimité sur un plan au 1/10 000ème.

Ce périmètre d'étude est reporté à titre d'information, dans les Plans Locaux d'Urbanisme des communes de Nîmes, Milhaud et Caveirac.



Contournement Ouest de Nîmes  
Dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique  
**Zone d'étude de référence**



Périmètre d'étude arrêté à l'issue de la concertation

 VOIR AUSSI

[Arrêté 30-2019-03-04-002 du Contournement Ouest de Nîmes](#)

**Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement**

520, allée Henri II de Montmorency  
CS 69007  
34064 Montpellier - Cedex 2

Tél. : 04 34 46 64 00  
Site Internet

<http://www.contournement-ouest-nimes.fr/projet/perimetre-d-etude-arrete-15/>